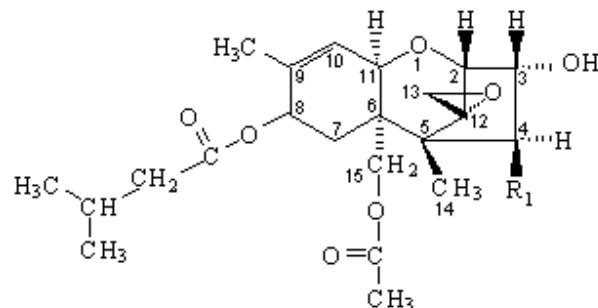




Toxines T2 et HT2



**Figure 1. Structure of type A trichothecenes:
T-2 ($R_1 = OAc$) and HT-2 ($R_1 = OH$) toxins**

N° CAS : 21259-20-1

Techniques de détection :

Liquid Chromatography Tandem Mass Spectrometry

Classement IARC : Pas classé (11/08/09)

Règlement Européen : 1881/2006

LD₅₀ : HT2 : 3. 6 mg/kg (souris, oral)

T2 : 2.7 mg/kg (rat, oral)

Lethal Dose 50 : dose de substance causant la mort de 50 % d'une population animale donnée

Règlement Grand Ducaux Associés :

[**Mémorial A n° 176 de 2006**](#)

Origine de la molécule : Fusarium spp.

Remarque :

Mycotoxines trichotécènes

Développement entre -2 °C et +35 °C, dans des milieux à haute activité en eau. (très humides)
Plutôt mycotoxine de champs.

1) Danger

Matrice plan pluri annuel:

Céréales (Avoine, blé, Maïs : petit déjeuner et biscuits) / Nourriture pour bébé contenant des céréales

Effet néfaste : **2** car pas de classement par l'IARC (risque de changer avec le temps) = EN

Niveau de prévalence à contrôler : **5%** (directement relié à l'effet néfaste) = NPC

Contribution à la contamination : Variable en fonction de la matrice (Voir planification) = C

2) Prévalence = P

Céréales (Avoine, blé, Maïs : petit déjeuner et biscuits) = 2
Nourriture pour bébé contenant des céréales = 2

3) Niveau de confiance = NC

Céréales (Avoine, blé, Maïs : petit déjeuner et biscuits) = 8
Nourriture pour bébé contenant des céréales = 6

4) Intervalle de confiance = IC

Dépend du calcul de NC

Si NC est inférieur à 7 : IC = 90%

Si NC est supérieur ou égal à 7 : IC = 95%

5) Nombre d'échantillon calculé :
Calcul effectué avec WinEpiscope 2.0
Voir plan pluriannuel

Céréales (Avoine, blé, Maïs : petit déjeuner et biscuits) = 95
Nourriture pour bébé contenant des céréales = 90